

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; EWIG, r. Amboise-Richel., 9 ; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne : A PARIS, Chez M. HAVAS-LAPITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Mai 1881.

La campagne de Tunisie

Un fait d'armes, qui ne manque pas d'importance, s'est produit à l'improviste sur le théâtre de nos opérations militaires.

Un corps d'armée a débarqué à Bizerte sans que l'éveil eût été donné.

C'est bien joué, et nous applaudissons au succès de ce débarquement, qui laisse bien loin derrière lui la prise de Tabarka.

Les journaux avaient bien annoncé qu'un nouveau corps d'armée se concentrait à Nîmes, mais on n'en avait plus entendu parler.

Quelle est la force de ce corps d'armée? Nous l'ignorons. Toutefois, nous le croyons peu considérable. Bizerte est situé sur la côte septentrionale de la Tunisie, à l'est du pays des Kroumirs, que nos colonnes attaquent déjà par l'ouest, le sud et le nord.

Le pays des Kroumirs est donc complètement cerné, et nous allons finir par prendre des Kroumirs, si toutefois il en existe, ce qui n'est pas encore absolument démontré.

Le nouveau corps expéditionnaire va-t-il se diriger vers l'ouest pour gagner le pays des Kroumirs dont il est assez éloigné, ou descendre vers le sud en suivant la côte et atteindre Tunis? Une distance de 60 à 70 kilomètres sépare les deux villes, et l'armée, marchant appuyée par la flotte, ne doit rencontrer aucun obstacle.

Les troupes tunisiennes, réduites à 4,500 hommes, qui s'étaient portées dans les montagnes kroumiriennes, s'en reviennent à petite journée vers Tunis, elles marchent mélancoliquement à pied tout le long du chemin de fer. Le corps de Bizerte a moins de distance à parcourir pour arriver à Tunis.

Nous avons eu aussi différents petits engagements qui ont tourné à notre avantage et n'ont eu rien de sérieux.

Dans le principal, les avant-postes de la brigade Vincendon ont été aux prises avec un groupe de Kroumirs qui essayait de nous tourner en se portant du côté de notre frontière.

Le vice-consul français à Kef a été décoré pour sa conduite énergique et l'habileté dont il a fait preuve dans les négociations engagées pour la reddition de la place.

Le Bey n'a appris que le 28 l'entrée des Français au Kef; il aurait témoigné un profond découragement, mais son premier ministre persiste à lui vanter l'appui de l'Italie. Le Bey, assure l'Agence Havas, a adressé à M. Roustan une nouvelle lettre affirmant que, malgré les troupes françaises sur le territoire de la Régence, la haute estime qu'il professe pour le gouvernement de la République française ne sera aucunement amoindri; mais ces pompeuses déclarations ne paraissent pas suivies d'effet, car le général en chef tunisien semble prendre à tâche de contrarier l'action des colonnes françaises.

Nous avons dit déjà qu'en adressant un appel suprême à son suzerain le Sultan, le Bey reconnaît à la Porte un droit qu'avant 1864 celle-ci n'avait jamais fait valoir. Voici ce que rappelle à ce sujet une dépêche de Tunis, 30 avril :

« La « loi organique du royaume tunisien », traduite de l'arabe et publiée à Bône en 1860, ne dit pas un mot du Sultan. En prenant possession du trône beylical, l'année précédente, le Bey actuel Sidi-Mohamed-el-Sadok se réclama seulement de son droit d'hérédité et de l'assentiment des grands fonctionnaires tunisiens et des habitants, sans aucune allusion au Sultan dont il se proclame aujourd'hui si imprudemment le vassal.

» Les tentatives de la Porte pour revendiquer la suzeraineté à Tunis ne datent que de 1864. Elles se traduisirent alors par l'envoi d'un commissaire turc dont la France empêcha le débarquement et plus tard par

la manifestation platonique du firman de 1871. »

Quelles que soient d'ailleurs les dispositions du Bey, nous le croyons impuissant à maîtriser ses troupes. L'Agence Havas télégraphiait à la date du 30 avril :

« On assure qu'un tiers de l'armée d'Ali-Bey, voyant qu'on ne voulait opposer aucune résistance aux Français, a passé aux Kroumirs. »

L'attitude de l'Italie, ou tout au moins de son consul, ne paraît pas s'améliorer.

Les émissaires de M. Maccio ont recommencé leurs excitations haineuses contre la France, ainsi que le disait hier une dépêche.

Il est certain que les indigènes scumis ou insoumis considèrent les Italiens comme des alliés.

Il est d'ailleurs à craindre que les prétentions de M. le consul Maccio ne se trouvent encore échauffées par l'arrivée à la Goulette d'une canonnière italienne, le Cariddi. Le consul a reçu les officiers en grande pompe.

Un aviso anglais est également arrivé à la Goulette, et, d'autre part, l'Agence Havas nous apprend que des officiers de génie de Constantine fortifient Tabarka.

Les dépêches ont relaté une entrevue entre Zain-Zain et M. Roustan. Zain-Zain est un des principaux rédacteurs du Mostakel.

Voici ce que nous apprennent de lui les dépêches de Tunis :

M. de Sancy y a obtenu de Zain-Zain une confession complète dont voici les passages principaux :

C'est M. Giulio Pestalozza, premier interprète du consulat italien et bras droit de M. Maccio, qui écrivit en Syrie pour avoir des rédacteurs arabes. Sur cette invitation, M. Joseph Bayos, professeur au collège de Beyrouth, consentit à venir se charger de la rédaction de ce journal. M. Bayos fit venir Zain-Zain à Cagliari.

M. DeFrancesco, directeur de l'Avvenire di Sardegna, fournissait les articles écrits en italien, et Bayos et Zain-Zain les traduisaient en arabe.

« Tantôt, dit Zain-Zain, ces articles étaient apportés de Tunis par DeFrancesco,

qui allait lui-même les chercher au consulat d'Italie, tantôt ils arrivaient directement de Tunis, envoyés par le consulat. Ils étaient tous de l'écriture de Pestalozza. Un jour, Bayos me montra une lettre dans laquelle M. Maccio, répondant à mes réclamations pour insuffisance de traitement, disait que le Mostakel n'avait pas encore rendu d'assez grands services à l'Italie. Ma situation devenant de plus en plus précaire, je me rendis au consulat d'Italie, où M. Pestalozza promit de me procurer un emploi, si je voulais me taire. Voyant la tournure que prenaient les événements, je pensai que je ferais mieux, en ma qualité de Maronite, de m'adresser à la France. »

Tunis, 1^{er} mai, soir.

Hier, Zain-Zain est venu déclarer à M. Roustan que M. Maccio l'avait fait appeler et lui avait dit :

« Je sais que vous êtes allé au consulat de France. Qu'avez-vous révélé? Que vous a-t-on promis pour cela? »

Zain-Zain répondit, comme il le raconte lui-même, qu'il réclamait simplement la protection française.

M. Maccio lui déclara alors que le jour où il révélerait la moindre chose au sujet du Mostakel, il courrait les plus grands dangers pour sa sûreté personnelle.

L'impression que cette menace avait produite sur Zain-Zain était tellement forte que, pour le rassurer, le ministre de France, ayant besoin d'un interprète auxiliaire, le nomma immédiatement à cet emploi.

M. le général Maurand télégraphie au ministre de la guerre que les troupes transportées sur la Sarthe et la Dryade sont débarquées à Bizerte et qu'il s'occupe de leur installation.

L'état des troupes est excellent. Leur effectif comprend un régiment d'infanterie, un bataillon de chasseurs à pied, une batterie d'artillerie, en tout 2,000 hommes.

Quant à nos troupes qui combattent dans la montagne avec le Kef comme base d'opération, elles sont fort éprouvées par des

l'entouraient n'avaient rien de simulé. Renée montrait pour elle les attentions d'une fille pour sa mère; la douce et charmante orpheline semblait deviner ses moindres désirs; sans cesse à ses côtés, elle calmait par un mot, par une caresse, les plaintes qui s'échappaient par moments de la bouche de l'abandonnée. Renée lui était devenue nécessaire; dès qu'elle s'absentait, son regard la cherchait partout.

Plusieurs fois, M^{me} de la Charnie ayant répété qu'elle ne voulait plus habiter Paris, mais ce coin du bocage normand où elle avait jadis connu d'heureuses années, François Desvignes mit à sa disposition sa maison de campagne pour tout le temps qu'il lui plairait.

— J'accepte, répondit Georgine; je vais écrire à mon notaire de vendre ma maison, et bientôt j'aurai ici un toit pour reposer ma tête; j'aurai des amis que je ne quitterai plus.

Quinze jours plus tard, Charles et son père regagnèrent Paris. Il fut convenu que François allait s'occuper de la vente de la maison dont avait parlé M^{me} de la Charnie, puis céder le fonds de commerce à son fils, l'installer, et revenir ensuite aux Goudriers pour y passer la belle saison.

François Desvignes, fort impressionné lui-même de la mort si tragique de sa chère Fernande, comme de tous les événements qui venaient de se succéder avec une effrayante rapidité, se dit que

Ces paroles, que j'avais entendues, quoique prononcées à mi-voix, me causèrent le plus violent désespoir; pendant vingt-quatre heures, je demeurai entre la vie et la mort; j'invoquais celle-ci à grands cris; que m'importait de vivre, maintenant que j'étais seule au monde! Depuis vingt-cinq ans, chaque jour n'avait-il pas laissé en mon cœur une douleur, une amertume! Mourir?... mais j'aurais regardé la mort comme une délivrance.

— Flot stupide, m'écriais-je par moments, vagues inconscientes, s'il te fallait des victimes pour apaiser ton courroux, pourquoi as-tu choisi l'enfant et non la mère? Mon fils, mon seul bien, le seul être qui me restait, sur tant d'autres que j'ai perdus, mon fils, c'est-à-dire mon sang, ma vie, moi-même!

La fièvre me dévorait; le délire, après avoir exercé ses ravages en mes sens, fit place à un abattement extraordinaire. Plusieurs jours s'écoulèrent, et l'état de prostration dans lequel je me trouvais ne paraissait pas vouloir finir.

Le passé, comme un spectre vengeur, se dressa devant moi. Je revis mon enfance si heureuse et ma jeunesse trop tôt envolée; je sentis la loyale main de Michel presser la mienne en m'appelant sa fiancée bien-aimée; puis m'apparurent les neiges du Mont-Pinçon, la fin tragique de ma pauvre Fanny, mon retour à la vie dans la maison hospitalière du docteur Dumont... Oh! non, à

quoi bon revenir sur ces temps disparus!... Foulant aux pieds mon amour et la foi jurée, payant ma dette de reconnaissance par l'ingratitude; ô men Dieu, que tu m'as fait payer cher ma faute! Aujourd'hui je n'espère plus rien; je ne veux plus rentrer dans le tourbillon mondain où jusqu'alors j'ai vécu; c'est dans ces contrées, au pied de ces montagnes, que j'ai été oubliée; je veux, dorénavant, y vivre et y mourir dans l'oubli!

Les journaux de lundi, continua M^{me} de la Charnie, vous ont appris notre débarquement dans une ville d'Angleterre. Après quelques jours de repos, j'ai pu regagner Le Havre, où cet excellent Charles attendait mon arrivée. — Seigneur! ai-je assez souffert? murmura Georgine en joignant les mains et élevant son regard vers le ciel; ai-je assez satisfait à votre justice? Votre miséricorde se fera-t-elle enfin sentir?

— Espérez, madame, repartit Michel en regardant avec compassion la pauvre mère, espérez, sinon dans le bonheur tel que le monde l'entend, mais dans la paix du cœur et dans la profonde amitié que nous vous portons tous.

— Oh! Michel, que vous êtes bon! A votre parole, je me ranime comme autrefois Lazare à la voix de Jésus; il me semble que je sors du sépulcre pour revivre.

Les jours qui suivirent, M^{me} de la Charnie put se convaincre que les témoignages de sympathie qui

35 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Je ne sais plus rien, ajouta M^{me} de la Charnie; quand je revins à la vie, j'étais couchée sur le pont du navire anglais, à côté de trois ou quatre passagers de l'Europe qu'on avait pu, avec moi, sauver des flots. Le vaisseau naufragé ne laissait plus voir des flots. Le vaisseau naufragé ne laissait plus voir au-dessus de la mer que sa mâture; la consternation était peinte sur tous les visages.

Grâce à un cordial qui me fut donné, j'eus bientôt recouvré entièrement le sentiment de la réalité. Parmi cette foule qui allait et venait sur le pont, mes yeux cherchèrent ceux qui m'étaient chers; ne les voyant pas, je me soulevai toute tremblante et les appelai à grands cris... Ma voix se perdit dans le bruit de la vague; rien ne répondit à mon appel.

— Infortunée, dit un passager à un autre, elle appelle son fils!

— Elle l'appellera longtemps, hélas! reprit celui-ci, je l'ai vu, tenant sa pauvre jeune femme enlacée, tourner pour la dernière fois au-dessus de l'abîme; puis, plus rien! Ah! tenez, c'est à tomber fou de douleur.

pluies extraordinaires. Le correspondant spécial du Temps dépeint ainsi leur situation :

« Les vieux Africains ne se souviennent pas d'avoir vu un temps si mauvais et surtout si prolongé en pareille saison. Le général fait distribuer tous les matins des rations d'eau-de-vie pour soutenir les hommes et, jusqu'à présent, l'état sanitaire reste beaucoup plus satisfaisant qu'on n'aurait osé l'espérer. Mais si la pluie continue encore quelques jours avec la même abondance, des maladies sont à craindre.

» Les toiles de campement sont traversées, bien que nous soyons sur un pic, au milieu de rochers. On paluge dans la boue et dans les flaques d'eau. Il est presque impossible de se défendre contre le froid, car les averses éteignent les feux.

» Depuis huit jours, l'épreuve est bien rude pour nos jeunes soldats, qui sont admirables de patience et de bonne humeur persistante. Un coup de soleil, et toutes ces misères seraient oubliées ; mais il est à souhaiter qu'il arrive au plus vite. »

A Tunis, on attend le cuirassé le *Monarch* envoyé par l'amirauté anglaise pour recevoir à son bord les Européens en cas de trouble.

Le Bey a reçu l'état-major italien du *Caridi*, et les officiers anglais du *Paret*.

Le consul italien continue à encourager le Bey dans sa résistance ; il a surtout action sur le premier ministre Mustapha qui, le 1^{er} mai, dans un conseil des ministres, a vivement accentué ses projets. D'autre part, l'attitude de M. Roustan ne cesse pas d'être énergique.

La Calle, 3 mai.

Tabarka a été ravitaillé par la *Vienne* non-seulement en vivres, mais aussi en eau ; car cette place, quoique située à l'embouchure d'une rivière, ne possède pas d'eau potable dans ses environs. L'eau est apportée dans le bateau-citerne l'*Aqueduc*, construit pour cette destination.

Le ministre de la guerre a reçu du général Forgemol la dépêche suivante :

La Calle, 3 mai.

» Les colonnes Vincendon et Galland ont encore exécuté des razzias et des fourrages dans la partie médiane du territoire des Kroumirs. L'ennemi a perdu 7 hommes dans une tentative contre des convoyeurs qui revenaient de razzia. Demain, la division sera réunie au Djebalsa-Djebabra, près de Roum-el-Souk.

» Le général Logerot n'a pu, en raison de la présence des troupes de Si-Selim dans le voisinage de Souk-el-Arba, quitter ce dernier point pour se rendre à Ben-Bachir, comme il l'avait annoncé d'abord ; il a dû assigner à cette colonne tunisienne un lieu de campement ne gênant pas ses mouvements ultérieurs.

» Tous les rapports s'accordent à dire que, dans le combat du 30, les pertes de l'ennemi ont été très-grandes. En se rendant à Gardimaou, où il doit camper avec le gros de sa brigade, le général de Brem a

l'heure du repos avait sonné pour lui.

Chaque année, il passerait l'hiver à Paris, près de son fils, qui pouvait avoir besoin, pendant les premiers temps surtout, de son expérience des affaires et de ses conseils. Aux premières feuilles, il prendrait, avec M^{me} Desvignes, la route de Normandie et y resterait jusqu'à la Toussaint.

En attendant son installation définitive dans les environs, M^{me} de la Charrie prit possession de l'habitation si obligeamment mise à sa disposition par le commerçant de la rue Montmartre ; une domestique fut attachée à son service.

Renée promit de veiller jour et nuit sur elle, et de lui rappeler par ses attentions bienveillantes l'enfant qu'elle avait perdu.

Michel, ému au-delà de toute expression de tout ce qu'il voyait depuis quelque temps, résumait en quatre mots ses impressions : « Le doigt de Dieu ! »

Celui-ci devait se manifester bientôt d'une manière plus frappante encore.

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

Un de nos abonnés envoie une lettre à M. Jean B***, propriétaire à X...

On apprend au facteur que le destinataire est décédé.

Aussitôt le brave employé saisit sa plume et écrit sur l'enveloppe la formule connue :

« Partis sans laisser d'adresse ! »

donné l'aman aux Ouchletas ; j'ai pris des mesures pour que les conditions imposées à cette tribu pillarde soient aussi sévères que possible.

» Aucune nouvelle de Tabarque, qui a dû être ravitaillée aujourd'hui par la *Vienne*. Rien de nouveau au Kef. Rien de fâcheux n'est signalé dans l'intérieur de la division.

» Si-Ali Bey a fait parvenir, par son gouvernement, au consul général de France à Tunis, des accusations odieuses au sujet de la conduite de nos soldats dans l'affaire du 30. Ceux-ci auraient commis des exactions, fait décapiter des gens, égorger et violer des femmes. Le général Logerot, à qui le consul a demandé des renseignements, a protesté avec indignation contre ces accusations infâmes. »

Marseille, 2 mai, soir.

Les paquebots *Isaac Pereire*, *Abd-el-Kader*, *Ville d'Oran*, de la Compagnie transatlantique, ont embarqué ce soir trois escadrons du 1^{er} hussards, sous le commandement du colonel comte d'Agoult, et deux bataillons du 38^e de ligne, en tout 4,500 hommes de cavalerie et d'infanterie, et 576 chevaux à destination de Bone. Ces paquebots partiront vers une heure du matin.

Le général Caillot, qui remplace le général Ritter, est parti hier soir pour Bone, accompagné de son aide de camp, sur le paquebot *Saint-Augustin*.

Une dépêche chiffrée de Tunis porte que le Bey a ordonné à son général en chef, Sidi-Ali, de faire camper ses troupes à une certaine distance de Tunis.

Cet ordre serait la conséquence de la crainte de voir les troupes tunisiennes, en entrant à Tunis, faire une révolution de palais.

Tunis, 3 mai.

L'entourage du Bey fait courir le bruit que le Sultan aurait envoyé au Bey une note dans laquelle il approuve entièrement son attitude et l'encourage à repousser toute proposition de protectorat.

On télégraphie de Tunis au *Temps* :

« Les Kroumirs sont furieux de ce qu'ils nomment la trahison du gouvernement du Bey, et notamment d'Ali-Bey, qui, disent-ils, les avait excités à entreprendre la lutte.

» D'autres renseignements de source arabe vont jusqu'à affirmer qu'ils ont cerné le camp de Si-Selim et qu'ils veulent le garder comme otage. »

Les républicains n'ont pas de chance. Ils ont toujours soutenu et applaudi l'Italie ; c'est l'Italie qu'ils rencontrent à Tunis. Ils ont toujours vanté l'alliance anglaise, et, dans nos traités de commerce, sacrifié les intérêts français aux intérêts anglais ; c'est l'Angleterre qui fournit des munitions aux Kroumirs.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

Cette séance a été des plus importantes.

Il a d'abord été question des manifestations projetées par les radicaux parisiens en faveur des nihilistes. Ces manifestations seront interdites.

Le conseil s'est également occupé des affaires de Tunis.

Si nous en croyons les informations de personnes qui vivent dans l'intimité du gouvernement, on aurait arrêté les termes de la note que doit adresser M. Barthélemy Saint-Hilaire au gouvernement de la Régence, aussitôt après la fin de l'expédition contre les Kroumirs, qui aura lieu, d'après toutes les suppositions, avant la fin de cette semaine.

Cette note contiendra l'indication des garanties que nous devons exiger pour l'avenir du Bey de Tunis.

Voici quelles seraient les bases de la convention diplomatique que le Bey devra accepter :

- 1^o Destitution et châtiement de son premier ministre Mustapha-Ben-Ismaïl ;
- 2^o Cession à la France du territoire des Kroumirs ;
- 3^o Cession du port de Bizerte ;
- 4^o Protectorat de la Tunisie ;

5^o Obligation pour le Bey de ne rien accorder ni communiquer aux puissances sans le consentement des représentants français, dits commissaires du protectorat ;

6^o Obligation pour le Bey de demander le rappel des consuls généraux MM. Maccio et Read auprès de leurs gouvernements respectifs ;

7^o Décision immédiate du tribunal tunisien en faveur de la Société marseillaise ;

8^o Expulsion de M. Lévy, de l'Enfida ;

9^o Réforme du tarif des douanes de la Régence ;

10^o Enfin occupation de la vallée de la Mejrada jusqu'à paiement intégral de l'indemnité de guerre qui pourra être fixée à la fin de l'expédition.

Au besoin, le corps expéditionnaire serait chargé de vaincre les résistances du Bardo.

**

Nous lisons dans les *Tablettes d'un Spectateur* qu'un certain nombre de députés qui ne font pas partie des conseils généraux, et qui sont restés à Paris, se sont entendus la semaine dernière, dans deux réunions successives qui ont eu lieu chez un député de la Loire-Inférieure, pour qu'au début de la reprise de la session il y ait une demande d'interpellation sur les actes du gouverneur de l'Algérie.

**

Il est question d'interdire aux membres des congrégations religieuses expulsés par les décrets, de se faire entendre dans les églises comme prédicateurs.

**

A propos de la mort de M. Émile de Girardin, on a recherché combien il y avait eu d'élections partielles depuis le 14 octobre 1877, jour de la nomination de la Chambre actuelle, jusqu'à aujourd'hui. Sur 90 départements, y compris l'Algérie, il n'y en a eu que 20 où aucune élection partielle n'a eu lieu depuis quatre ans. Ces 20 départements sont les suivants : Ain, Aveyron, Cher, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Eure, Eure-et-Loir, Lot, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Haute-Savoie, Var, Vienne, Vosges, Yonne, les trois départements algériens et le territoire de Belfort. Du 14 octobre 1877 à aujourd'hui, il y a eu 440 élections partielles, dont 74 rendues nécessaires par les invalidations prononcées par la Chambre.

**

Les soldats permissionnaires de différents corps d'armée viennent, par ordre du ministre de la guerre, d'être rappelés immédiatement à leurs corps.

**

Le discours adressé dimanche dernier par N. S. P. le Pape aux dix mille Romains de la Confédération Pie, a déçu grandement à nos maîtres.

Le journal de l'Élysée, la *Paix*, estime que le langage du Pape est « nouveau ». La *Paix* « avait fondé les plus grandes espérances sur le pontificat de Léon XIII. » La *Paix* avait espéré de lui « une politique beaucoup plus sage que celle de son obéissant prédécesseur, le pape Pie IX ». Elle attendait « un Pape politique, après un Pape fanatique ».

Or, voilà que Léon XIII a revendiqué ses droits souverains « sur un ton que Pie IX, lui-même, n'a jamais dépassé ».

La surprise, feinte ou sincère de l'Élysée montre que nos gouvernants n'ont que la plus vague notion de ce qu'est un principe, de ce qu'est son immuable perpétuité, de ce qu'est le droit, à Rome aussi bien qu'ailleurs, invariable et invincible dans les mains de ses gardiens successifs. Cette notion-là, nous n'avons pas la prétention de l'inculquer à nos gouvernants, ce serait tenter l'impossible ; et nous les laissons à la désagréable surprise que leur causent toujours les revendications de la justice et de la conscience.

Mais nous ne pouvons passer sous silence la naïve audace de leurs prétentions. Ils croyaient Léon XIII enclin à certaines compromissions ; ils s'aperçoivent qu'ils se trompaient, et ils s'écrient : Qu'on y prenne garde ! Nous allons changer d'allure ! La paix devient impossible !

« Avec un Pape qui reprendrait la politique de Pie IX, c'en serait fini de tout espoir de voir se faire l'apaisement. L'abîme qui sépare le cléricalisme de la France républi-

caine devient trop grand pour pouvoir être comblé ».

Courtes mémoires en vérité ! C'est parce qu'à leur dire le Pape change de ton qu'ils vont montrer les dents ! Ils oublient qu'ils les ont déjà terriblement montrées, alors qu'ils répétaient la politique du Saint-Siège beaucoup plus acceptable ! Ils prétendent que Rome vient d'adopter un nouveau langage et que le précédent leur convenait davantage ! Eh bien, ils ont eu une aimable manière de témoigner leur satisfaction !

Quoi, ils voulaient, à tort, voir dans l'Église je ne sais quelle disposition à sacrifier quelques-uns de ses droits ; et c'est pour l'en récompenser qu'ils ont appréhendé au corps les religieux et fermé leurs églises, chassé les Frères des écoles, les Sœurs des hôpitaux, interdit à Jésus-Christ la voie publique, imposé aux prêtres le service militaire, et molesté les catholiques de toutes les manières !

Franchement, les douceurs de ce temps de paix et d'union, nous ne les regretterons que médiocrement. L'Élysée croit voir une évolution dans l'Église quand il n'y en a pas, et, en punition, il nous menace d'une évolution correspondante : qu'il change de façon, qu'il change de tout au tout ; nous n'avons rien à y perdre !

A la cour même du roi Humbert, l'impression a été également très-profonde, « le roi se montre vivement préoccupé du langage hostile de Léon XIII ». Le correspondant romain du *Temps* écrit à cette feuille :

« Jamais, en effet, le Pape actuel n'avait parlé en termes aussi nets, aussi décisifs, aussi violents de ses droits à la souveraineté temporelle. Il avait précédemment affirmé les prétentions de la Papauté sur Rome, mais il avait l'air de ne le faire que par acquit de conscience, et dans le simple but d'interrompre la prescription. Cette fois-ci, il s'est réclamé des droits historiques de la hiérarchie catholique sur la Ville Éternelle, et il est sorti de la sphère inoffensive des affirmations platoniques, pour prendre une attitude résolument menaçante : « Nous ne faillirons pas à notre devoir, et avec l'aide du ciel nous soutiendrons les droits de la Papauté, au prix même des plus grands sacrifices. »

Jamais le Pape, même du temps de Pie IX, n'avait annoncé des représailles d'un ton aussi ferme et qui cause autant de trouble chez les ennemis de la papauté.

**

M. de Bismark prépare un mémoire relatif à la prochaine entrevue des trois empereurs et dont le texte sera communiqué aux empereurs d'Autriche et de Russie avant qu'ils ne se rencontrent. Ce mémoire comprend trois points principaux :

1^o Triple alliance en ce qui concerne les affaires de l'Europe orientale ;

2^o Maintien des possessions actuelles du Sultan en Europe ; défection faite des territoires à céder à la Grèce ; protection aux Églises chrétiennes ;

3^o Lutte sans pitié ni merci contre les nihilistes et les socialistes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 mai.

Le mouvement de reprise s'accroît assez largement. On est à 119.77 1/2 sur le 5 0/0. L'amortissable s'élève à 85.40. L'Italien se met de 90.55 à 90.65.

L'action du Crédit foncier accuse d'excellentes tendances, on s'élève à 1,662.50. Les obligations communales nouvelles 4 0/0 sont l'objet d'achats continus et très-importants. On sait que le crédit des communes est égal en France au crédit de l'État. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 730.

Le Crédit lyonnais est sans changement à 740. L'action du Crédit mobilier se retrouve à 740. La mise à exécution des conventions passées avec les liquidateurs de l'immobilier doit être pour le Crédit mobilier une cause certaine de hausse.

On constate un très-vif courant de demandes sur les obligations de 100 fr. 5 0/0 de la Société la Rente Mutuelle. Les combinaisons sur les obligations de repos ce titre sont de toute sécurité.

Les actions des mines de cuivre de Bala de Arama ont reçu du public un excellent accueil. Le conseil d'administration de la Société est formé de noms qui possèdent une légitime autorité sur le public. Cette affaire présente d'autant plus de garanties que le traité passé avec la Société la Force et la Lumière lui assurent d'ores et déjà de gros intérêts et de beaux dividendes.

Les actions du Crédit général français sont cotées aujourd'hui à 745.

La Banque nationale est fort bien tenue à 660. Le Crédit foncier maritime se négocie aux environs de 620.

Les Bons de l'Assurance financière sont à 280.

La Banque de Prêts à l'industrie groupe une clientèle nombreuse autour de ses obligations de rente industrielle. Ce titre offre des garanties de premier ordre. Le Crédit parisien est toujours mieux tenu. La Société possède des immeubles d'une grande valeur. Les actions libérées de la Banque Européenne sont en bonne demande. L'action du Suez est à 1,770. Lyon, 1,700; Midi, 1,170.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La Petite République française servait dernièrement à ses lecteurs la phrase suivante, entre autres perles du même genre :

« Nos maîtres laïques, nous le disons à leur honneur, ne connaissent ni les violences, ni surtout les mœurs de ces ignobles congrégations. »

Qu'en pense M. le Maire de Saumur, alors que chez nous, tout dernièrement, sans tambour ni trompette, on a dû faire maison nette dans l'une de nos écoles laïques ?

Les jeunes dames, expédiées ainsi à la croquemite, sont-elles donc parties pour Nanterre ou pour Salency ?
R. S. V. P.

Par décret du 5 avril, M. Delmotte, lieutenant en 2^e au 48^e régiment d'artillerie, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie de Saumur, a été nommé lieutenant en 4^e.

L'incendie de Châtellerault.

On lit dans le Journal de la Vienne :

« Ainsi que nous l'avons annoncé hier, un incendie considérable s'était déclaré lundi matin dans les magasins de nouveautés appartenant à M. Louis Rivière, et situés rue Bourbon et Grand'Rue.

« C'est vers 3 h. 1/2 du matin que l'alarme a été donnée, et quand les premiers secours arrivèrent, on ne pouvait déjà plus que chercher à préserver les maisons voisines, celles de MM. Bichon, libraire, et Picot, percepteur, qui étaient gravement menacées.

« Le vent, très-violent, portait les débris enflammés fort loin et, en un instant, on crut tout le quartier menacé. Les efforts portèrent particulièrement sur la maison de M. Picot, percepteur. Les premières personnes arrivées sur le lieu du sinistre frappèrent à la porte pour faire sortir le percepteur et sa famille. Pendant ce temps, un drame des plus émouvants se passait à l'intérieur. Il est ainsi rapporté par l'un de nos confrères :

« M. Picot courut à sa caisse et mit dans ses poches une somme de 10,000 fr. et quelques papiers. Il voulut ensuite essayer d'ouvrir la porte de sa maison, mais les flammes, chassées par le vent, atteignaient déjà sa maison. Voyant qu'il était impossible de sortir par là, M. Picot referma la porte. Il n'y avait plus d'autre issue qu'une petite fenêtre située au premier et donnant sur un toit vitré. M. Picot descendit sur ce toit ; sa femme lui passa ses quatre enfants, puis elle descendit elle-même et ses deux bonnes la suivirent : M. Picot les avait déposés, les uns après les autres, sur la crête d'un mur assez large et peu éloigné ; quand ces huit personnes s'y trouvèrent, elles se mirent en marche et arrivèrent, après des efforts inouïs, sur un toit d'où elles purent appeler des secours. M. Deforge accourut avec une échelle et opéra le sauvetage de tout le monde.

« Pendant ce temps, un sergent des pompiers, M. Moussot, aidé de deux autres pompiers, pénétra dans la maison de M. Picot et sauvaient les registres et le reste de l'argent ; le tout fut déposé chez M. Luçon.

« Le feu se communiquait aux maisons voisines du côté de la rue Noire. M. Delage, capitaine des pompiers, fit alors apporter deux pompes qui prirent l'incendie de côté.

« En même temps, on inondait la cave de la maison Salis, dans laquelle se trouvait une grande quantité d'alcool.

« Ce n'est que vers 6 heures que l'on se rendit maître du feu, et, à 8 heures, tout étant terminé, on décommandait les secours qui avaient été demandés à Poitiers et à Tours.

« La maison Rivière est entièrement détruite, et celle qui était habitée par M. Picot

ne vaut guère mieux. Quatre autres maisons ont beaucoup souffert.

« Les dégâts, pour les deux maisons détruites, s'élevaient à 610,000 fr. M. Rivière était assuré pour 440,000 fr. à la Nationale et à l'Aigle pour 100,000 fr. ; M. Saignat-Duveau, propriétaire de l'immeuble habité par M. Picot, était assuré pour 100,000 fr. à la Nationale.

« Enfin, pour les quatre autres maisons : M. Salis, liquoriste, a eu pour 5,000 fr. de dégâts, couverts par la France ; M. Bichon, libraire, 8,000 fr., couverts par la Nationale, M. Calvet, doreur, 2,000 fr., couverts par la Nationale.

« La cause de l'incendie n'est pas encore connue. »

Le Journal d'Indre-et-Loire donne aussi des détails sur cet incendie. Nous lui empruntons les passages suivants :

« On ne saurait peindre l'effroi que le cri d'alarme produisit dans tout le quartier. La scène qui se produisit était navrante. Éclairée par les premières lueurs de l'incendie, une foule d'habitants se précipitait à demi vêtus dans la rue, poussant des cris d'épouvante. De toutes parts on fuyait, en cherchant à sauver ce que l'on avait de plus précieux. Des femmes emportaient leurs enfants à demi nus. L'une d'elles a été rencontrée à quelque distance du foyer de l'incendie, ayant dans ses bras trois petits enfants qu'elle avait enroulés à la hâte dans une couverture.

« Les flammes, poussées par un vent du sud-ouest assez violent, se développèrent avec rapidité. Traversant la rue de Bourbon, qui n'a que quatre mètres à peine de largeur, elles se communiquèrent en un clin d'œil aux maisons de MM. Rivière et Bichon et du percepteur. En même temps le sinistre s'étendait derrière les magasins et gagnait les servitudes des maisons occupées par le charcutier et le fabricant de liqueurs, rue Noire, de sorte qu'au bout de quelques minutes il y eut six foyers d'incendie.

« On s'explique ainsi les craintes des autorités de Châtellerault en présence d'un pareil sinistre et pourquoi, craignant que les secours fournis par la ville seule ne fussent insuffisants, elles se hâtèrent de demander l'envoi de pompes et de pompiers à Poitiers et à Tours.

« Des vastes bâtiments où étaient les magasins de M. Rivière, il ne reste qu'un seul pan de mur, au coin de la rue du Cheval-Blanc et de la rue Noire. Avec l'immeuble, une énorme quantité de marchandises a été la proie des flammes. Bâtiments et marchandises étaient assurés pour 600,000 fr.

« Le fabricant de liqueurs avait eu heureusement le temps de retirer de ses magasins et de conduire en lieu sûr une vingtaine de barriques de trois-six et d'eau-de-vie, qui, quelques instants plus tard, auraient fourni à l'incendie un aliment dont les effets eussent été épouvantables.

« On évalue à près d'un million le dommage total causé par ce sinistre.

« En portant des secours, deux militaires de la compagnie de dépôt du 32^e de ligne ont été blessés, dont un très-grièvement, dit-on.

« Ce matin (mardi), les débris fumaient encore et l'on s'occupait d'étayer les murs restés debout. »

Entendu lundi matin, à Tours, rue de l'Intendance, au moment où le son du clairon se faisait entendre pour rassembler les pompiers :

— Qu'est-ce qu'il y a donc ? dit un passant à une autre personne.

— Le feu est à la manufacture d'armes de Châtellerault, répond l'autre ; ce sont les Jésuites qui l'ont mis !...

Pas de commentaires, n'est-ce pas ?

POITIERS.

Le nouveau commandant de l'artillerie du 9^e corps, M. le général Logerot, est arrivé samedi à Poitiers.

M. le général Logerot a reçu, dès son arrivée, la visite du corps d'officiers.

Il est frère du général Logerot qui commande une colonne en Tunisie.

— Samedi est arrivé à Poitiers, pour prendre part aux exercices de tir sur le polygone de Biard, le 2^e régiment de pontonniers en garnison à Angers.

SAINT-NAZAIRE.

A l'occasion de l'ouverture d'un nouveau bassin, dit le Penhouët (4), la ville de Saint-Nazaire prépare de grandes fêtes pour le dimanche 8 mai et le lendemain. Le premier jour, régates, fêtes vénitienes et feu d'artifice. Le lundi, grande cavalcade, avec sept chars, rappelant un trait honorable pour la cité, dont l'importance, chacun le sait, va croissant chaque jour. En voici le récit emprunté à l'Espérance du Peuple :

« Vers la fin du règne de Charles V, en 1380, la Bretagne faisait tous ses efforts pour conserver son autonomie. La guerre désolait une grande partie de son territoire : d'un côté les Anglais, de l'autre les Français, quand une flotte espagnole, composée de 19 galères, vint mettre le siège devant Saint-Nazaire, afin de disposer de l'entrée de la Loire, dont cette ville a toujours été la clef. Le château était commandé par un seigneur du pays, Jean d'Ust, homme énergique et expérimenté. Après avoir pris des dispositions de défense et fait des provisions considérables, il arbora fièrement sur la plus haute tour une enseigne aux armes du duc de Bretagne et provoqua l'ennemi qui était sous les murs. Au bout de quelques jours, il proposa à l'amiral espagnol un combat singulier, mais ce dernier fit la sourde oreille. Enfin, après un long blocus, Jean d'Ust envoya à l'amiral espagnol un de ses officiers, Jean de Heinlex, pour lui proposer de recevoir un officier espagnol auquel on ferait visiter la place et ses moyens de défense. La proposition fut acceptée, et l'Espagnol ayant rapporté à son chef que la place était trop bien défendue pour s'en emparer, l'amiral leva l'ancre et alla se faire battre deux fois et sous Guérande et dans la presqu'île de Ruix.

« Rappelons ici une vieille chronique de l'époque :

Les Espagnols n'osèrent pas descendre à Saillé ne à Baaz, Mais allèrent à Saint-Nazaire. Trop plains estoient de vaine gloire. Là trouvèrent comme que fust Le Capitaine Jehan d'Ust, Qui leur offrit grands courtoisies, En fait d'armes de toutes guises. Le fort avait envitaillé Et moult très-bien embataillé Pour les recevoir à lie chère.

« C'est la réception du parlementaire espagnol que représentera la Cavalcade rangée sur le boulevard de l'Océan. Aussitôt le retour de ce parlementaire, la flotte lèvera l'ancre. Des cris de joie se feront entendre. Jean d'Ust sera chaleureusement acclamé par la population et la garnison. A ce moment descendra du char de la Ville le bon génie de Saint-Nazaire, qui félicitera Jean d'Ust sur sa vaillante et énergique attitude et lui annoncera que, pour l'en récompenser, on a organisé en son honneur un pompeux cortège, et qu'on va lui faire voir ce que sera Saint-Nazaire en 1884... »

On doit faire des vœux sincères pour que tout, à commencer par les caprices de la saison, favorise ces réjouissances. Ici, au moins, on trouve une idée propre à élever la pensée de chacun ; au lieu de voir, comme Paris l'a fait plus d'une fois, depuis deux ans surtout, évoquer à grand renfort de drapeaux, de lampions et de Marseillaise, des souvenirs insignifiants ou néfastes.

Des trains seront préparés dans diverses directions pour ramener chez eux les nombreux assistants pendant la nuit du 9 au 10 mai.

Faits divers.

JUSQU'AU « CHARIVARI ».

Le Charivari, tout républicain qu'il est, ne peut s'empêcher de rire de ce qui se passe en Tunisie.

On lit dans cette feuille :

« Les nouvelles de Tunisie manquent de précision, c'est incontestable.

« Relativement à l'île de Tabarka, par exemple, on a conté qu'un bombardement avait eu lieu, mais qu'on n'avait trouvé personne, les troupes tunisiennes ayant filé par les bancs de sable.

(1) On nous dit que ce mot, devenu en Bretagne un nom de famille, signifie : Pointe, ou Cap, du Canard. Près de là, on le sait, mais sur l'autre rive de la Loire, on trouve Pen-Ochen, dont la dernière partie a été traduite, ce qui forme : Pen-Bauf, Paimbeuf. Après du Poulgier, on trouve Pen-Château ; après du Croisic, Pen-Broon, la Pointe aux Jones ; Pombroun. On vante le site de la Pointe du cheval : Pen-Mark.

« Cette île qui se trouve reliée à la terre ferme est une innovation géographique fort imprévue, nous l'avouons.

« On ne se représente pas très-bien non plus l'utilité des mises en scène relatées par les dépêches.

« Cette lumière électrique qui fait penser aux apothéoses de féerie, ces musiques qui jouent la Marseillaise au moment de l'occupation d'un rocher non défendu, sont des déploiements théâtraux dont l'opportunité est plus que contestable.

« N'avons-nous pas un peu l'air d'une troupe de cirque faisant une tournée ?

« Plus de simplicité s'érigerait mieux. Moins de ritournelles aussi.

« La Marseillaise est un hymne qu'il faut réserver pour les occasions poignantes.

« Exécutée devant un pan de mur qui n'a pas résisté, elle devient morceau de concert.

« On s'étonne presque qu'on n'ait pas invité des dames à la petite fête.

« De grâce, faisons sérieusement les choses sérieuses. D'une minute à l'autre, des complications redoutables peuvent surgir. L'Algérie frémit sous le joug ; les embûches nous entourent. Remettons les clarinettes dans l'étui.

« D'autre part, la marche en avant du général Logerot, qui ne rencontre personne, ne peut avoir un prestige bien victorieux.

« Mais c'est une préface. Et l'on sait que les préfaces manquent le plus souvent de clarté.

« Attendons. »

Un de nos bons égoïstes arrive hier, tout effaré, chez un de ses amis.

— Qu'est-ce donc, mon Dieu ?

— Ah ! mes amis !... ma femme vient de tomber dans l'escalier, et je suis très-inquiet.

— Elle s'est blessée grièvement ?

— Je n'en sais rien. Mais moi, ça m'a remué... et je ne me sens pas à mon aise !

Abonnement gratuit.

Toute personne abonnée à un journal quelconque recevra gratuitement, à titre d'essai, l'ÉCLAIREUR FINANCIER, pendant trois mois.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER (7^{me} année) est indispensable aux porteurs de titres ; il paraît tous les samedis, publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au directeur de l'ÉCLAIREUR FINANCIER, 45, rue Vivienne, à Paris.

M^{lle} BERGAULT, 4, rue du Temple, à Saumur, prévient les parents qu'elle aura un cours de dessin le jeudi, et que les autres jours, comme par le passé, elle donnera des leçons de français, ainsi que de musique vocale.

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos Fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN ET C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

Les Directeurs de la
MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf
Paris

adressent gratis et franco l'Album et toutes les gravures de modes.

PRINTEMPS et ÉTÉ 1884

contenant toutes les séries de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, avec moyen de prendre mesure soi-même.

QUELQUES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS demi-saison très belle draperie... 15 19 22

VÊTEMENTS complets haute nouveauté et unis... 29 35 40

HABILLEMENTS complets drap noir Sedan... 35 42 48

VÊTEMENTS complets, coutil et toile... 9 75 12 15

1^{er} COMMUNION Vêtement complet, drap noir fin... 10 12 15

COSTUMES d'enfants, drap nouveauté... 5 7 9

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite par mandat-poste

DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA

Maison du **PONT-NEUF, PARIS**

SANS SUCCURSALES

PLUS DE TÊTES CHAUVES. (Voir aux annonces.)

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frère et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND;

Besson, successeur de TEXIER; J. Russon, pharmacien et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (Nimrod) 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.		10 h. 30 matin.		11 h. 55 matin.	
8 15 —		7 40 soir.		9 10 soir.	
11 25 —		4 51 —			
1 17 soir.					
4 55 —					
7 50 —		11 48 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.		9 h. 13 matin.		9 h. 53 matin.	
8 35 —		5 17 soir.		6 30 soir.	
12 15 soir.		3 50 —		4 28 —	
6 45 —		10 47 —		11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 — — — — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 — — — — —	express-omnibus.
7 — 15 — — — — —	(s'arrête à Angers).
10 — 37 — — — — —	express-omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — —	omnibus.
9 — 40 — — — — —	express-omnibus-mixte.
12 — 40 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — —	express-omnibus.
10 — 28 — — — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MAI 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	84	20	» 40	Comptoir d'escompte	1010	»	»
3 % amortissable	85	80	» 70	Crédit Foncier colonial	635	»	»
3 % amortissable nouveau	85	»	» 70	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1685	30	»
4 1/2 %	118	50	» 75	Obligations foncières 1877	358	»	»
5 %	119	30	» 65	Obligations communales 1879	457	»	»
Obligations du Trésor	512	»	» 1	Obligat. foncières 1879 3 %	452	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	518	»	» 2	Soc. de Crédit ind. et comm.	751	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	336	»	»	Crédit mobilier	743	75	3 75
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	»	» 1	Est	775	»	»
— 1865, 4 %	518	75	1 75	Midi	1170	»	»
— 1869, 3 %	400	»	»	Nord	1830	»	»
— 1871, 3 %	395	»	»	Orléans	1320	»	»
— 1875, 4 %	510	»	»	Est-Ouest	825	»	»
— 1876, 4 %	510	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1705	»	»
Banque de France	5320	»	» 145	Midi	1170	»	»
				Nord	1830	»	»
				Orléans	1320	»	»
				Ouest	825	»	»
				Compagnie parisienne du Gaz	1520	»	»

A CÉDER
POUR CAUSE DE SANTÉ,
UN FONDS DE ROUENNERIE,
DRAPERIE ET BLANC,
Bien achalandé,
Situé à Vihiers.
S'adresser à M. DELMAS, huissier à Vihiers. (262)

A CÉDER
UN MAGASIN DE PARAPLUIES
BIEN ACHALANDÉ
Avec Articles de Parfumerie, Mercerie, Ganterie, Gravates et Tapissierie.
S'adresser à M^{me} PICARD-OGER, rue du Portail-Louis, 52. (203)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Avec BEAU JARDIN bien arboré,
Située rue Duncan, n° 1 (Basses-Perrières).
S'adresser, pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire.
Pour visiter les lieux, à ladite maison. (300)

A LOUER
PRÉSENTEMENT
Ou pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,
Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
EN BLOC,
UNE VOITURE à quatre roues, dite petit-duc, UN CHEVAL, âgé de huit ans, et son HARNAIS (le tout en bon état).
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
LE MOULIN
De Montreuil-sur-le-Loir,
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

AVIS AUX MUNICIPALITÉS.
La Compagnie de canalisation pour l'eau et le gaz, Paris, 23, rue de la Chaussée-d'Antin, entreprend toutes opérations concernant la canalisation et la distribution des eaux.
Recherches de sources, jauges;
Travaux de canalisation et de distribution, à forfait ou en régie;
Fournitures exceptionnelles comme qualité et comme bon marché: de tuyaux, robinets, compteurs, bornes-fontaines, pompes à incendie, etc.
Exploitation et entretien de concessions d'eau.
La Compagnie de canalisation pour l'eau et le gaz se charge également de toutes études, avant-projets, devis, etc.
La Compagnie de canalisation pour l'eau et le gaz fait toutes les opérations ci-dessus, soit contre paiements en espèces, soit contre des bons ou annuités, soit moyennant la perception d'un tarif sur les eaux distribuées. (310)

Eau. Recherches et mesurages de sources.
Eau. Fournitures de toute espèce.
Eau. Concessions municipales.
Eau. Entreprises de distribution.
S'adresser à la Compagnie française de canalisation pour l'eau et le gaz (Anonyme).
Capital: 1,000,000 de francs.
Paris, 23, rue de la Chaussée-d'Antin. (311)

M. LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME se destinant au commerce de nouveautés.
Bonnes conditions.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE BLANC
Quai de Limoges.

M. SAINTON-GUILLON demande un apprenti.

UN HOMME SÉRIeux, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Presoir-Saint-Antoine, n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.
PRIX MODÉRÉS.

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires, affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste,
19, rue Royale, Saumur,
Au premier.

FUMIGATEUR
Anti-Asthmatique
Prix: 2'50
36 Séances
COMPOSÉ DE 11 PLANTES
36 Séances
Prix: 2'50
36 Séances
Remède infailible
contre l'Asthme, les Quintes de Toux, les Suffocations.
Préparé par M. A. LEGRAND
Ph^o de l'École supérieure de Paris
ET EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS DEPUIS 5 ANS
à la Mon Médicale ENCAUSSE & GANESIE
Fondée en 1869
57, rue Rochecouart, Paris
En vente dans toutes les Pharmacies
S'adresser, pour toutes demandes et Commissions:
M^o COUPELLIER, PAER & C^o
45, Faubourg Montmartre, Paris
Dépôt à Saumur chez M. ERNOU.

CHANGEMENT DE DOMICILE
POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT
LA PHARMACIE NORMANDINE
Précédemment 10, rue Saint-Jean, est transférée en face, 11 et 13.

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^o
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:
Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.
PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUVRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.
DÉPÔT A PARIS: 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

EAU MINÉRALE NATURELLE
AUTORISATION DE L'ÉTAT
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1870
APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE NIMROD 1870
PAYS VALS PAR JAUJAC (ARDECHE)
L'EAU DE VERNET est la plus gazeuse des Eaux Minérales Françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger.
Adressez les demandes à M. RAOUIL BRAVAIS, directeur de la Société des Produits des Eaux Minérales Naturelles, 26, avenue de l'Opéra
Dépôts principaux à PARIS: 13, rue Lafayette et 30, avenue de l'Opéra
où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public: FER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS

PLUS DE TÊTES CHAUVES
EAU MARIÉTON, seul Inventeur (Prop^o des Brevets R^o per les app^o de fabrication).
Hautes Récompenses, 14 Médailles (20 en Or). — Traitement spécial du cuir chevelu, arrêt immédiat de la chute des cheveux, réponse certaine à tout âge (forfait).
AVIS AUX DAMES: Conservation et croissance de leur chevelure, même à la suite de couches; Gratia renseignements et preuves.
E. MARIÉTON, chimiste, n. de Ziroli, 35. — AVIS IMPORTANT: Une dame applique à son cabinet un procédé chimique inoffensif qui empêche immédiatement tous poils et duvets si disgracieux chez les dames; on ne paie qu'après succès. — On peut appliquer soi-même. Notice R^o. — Pas de Succursale à Paris.